

Politique de la Ville et Animation - Subvention exceptionnelle à l'Association Les PEP du Doubs

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : L'Ecole élémentaire de la Grette a un projet de classe de découverte à la neige (3 classes à Mouthe avec les PEP du Doubs).

Compte tenu des difficultés financières de certaines familles, l'école n'était pas en capacité d'équilibrer cette opération malgré l'aide forfaitaire apportée par la délégation Education.

Aussi, devant l'importance de la participation de jeunes du quartier de la Grette (53 sur 65 inscrits) et le bénéfice d'un séjour éducatif de ce genre pour les enfants et la vie du quartier, classé en politique de la ville, il est proposé au Conseil Municipal d'apporter une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'organisme prestataire dudit séjour, l'Association PEP du Doubs.

Le Conseil Municipal est donc invité à décider l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association Les PEP du Doubs. En cas d'accord, cette dépense de 1 000 € sera imputée au chapitre 65.422/6574 CS 47030.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Mme FELLMANN n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 14 avril 2006.